

Communiqué de presse

Paris, le 21 septembre 2021

CNP Assurances acquiert son premier domaine agroforestier dans le Gers avec l'expertise de la Société Forestière

Conseillée par la Société Forestière, CNP Assurances a acquis en juillet dernier un premier domaine agroforestier de 62 hectares dans le Sud-Ouest de la France (Gers).

Investisseur responsable et premier propriétaire privé en France avec 56 000 hectares de forêts certifiés PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), CNP Assurances confie la gestion durable de son patrimoine forestier à la Société Forestière avec plusieurs objectifs : sécurité, biodiversité et anticipation du changement climatique.

Avec la Société Forestière, CNP Assurances a acquis en juillet dernier dans le Sud-Ouest de la France (Gers) une exploitation agricole de 62 hectares gérée selon le système de l'agroforesterie. Contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité, l'agroforesterie est une pratique associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole.

CNP Assurances et la Société Forestière ont ainsi planté plus de 6 000 arbres sur les terres agricoles. L'agriculteur, qui loue désormais les terres, y applique une agriculture biologique. Les arbres sont la propriété du bailleur, ce qui représente une pratique innovante. Avec cette première acquisition, CNP Assurances souhaite contribuer à l'amélioration dans les systèmes agricoles :

- de la qualité des sols, de leur fonctionnement et de leurs rôles,
- de la qualité de l'eau et de sa régulation,
- de la biodiversité tant animale que végétale,
- de la capacité d'accueil des pollinisateurs,
- du stockage de carbone dans le sol.

Pour réaliser cette acquisition, CNP Assurances a été accompagnée par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, spécialiste de la transaction et de la gestion forestière et foncière.

« Investisseur responsable, CNP Assurances poursuit sa lutte contre le réchauffement climatique et développe sa politique en faveur du maintien de la biodiversité illustrée par la signature, il y a quelques jours, du Finance for Biodiversity Pledge. Cette première expérimentation d'une exploitation agricole gérée selon les principes innovants de l'agroforesterie participe de cet engagement pour la transition écologique » souligne Josselin Kalifa, directeur des investissements France de CNP Assurances.

« Outre des revenus complémentaires par la production de bois et de services écosystémiques de qualité, après tant d'années de remembrement et de destructions de nombreuses haies, l'agroforesterie réconcilie les agriculteurs avec les arbres. » ajoute Jean-Pierre Mesnil, directeur des Investissements Forestiers et Fonciers de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

À propos de la Société Forestière

Acteur de référence de la filière forêt-bois depuis 1966, la Société Forestière construit pour ses clients, en France et à l'international, une gamme innovante et unique de solutions et de services intégrés, nourrie de l'expérience de terrain développée par ses collaborateurs. Filiale du Groupe Caisse des Dépôts, agréée par l'AMF, elle gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français, de Groupements Forestiers et de particuliers. Intervenant sur plus de 300 000 hectares, la Société Forestière réunit les compétences et expertises de plus de 170 spécialistes travaillant au plus près du patrimoine de ses clients grâce à son réseau d'agences régionales. Sa gestion durable est certifiée ISO 9001 et ses forêts sont éco-certifiées PEFC. Mobilisée sur des projets de territoires, elle investit dans une sylviculture responsable et engagée, valorisant les externalités et aménités du patrimoine naturel forestier (puits de carbone, régulation de la température et de l'humidité, ...) et favorisant les co-bénéfices (biodiversité, paysages, emploi local..).

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19
Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

Société Forestière de la Caisse des Dépôts

Sophie Lestonnat 01 40 39 81 06

sophie.lestonnat@forestiere-cdc.fr

Plus d'informations sur : www.forestiere-cdc.fr

